

## L'accueil familial de jour

Un cadre sécurisé et un lieu  
d'accueil agréable durant la  
journée

2011



## LES STRUCTURES DE COORDINATION

Les structures de coordination sont le relai entre les parents placeurs et les familles d'accueil de jour. Elles guident les parents placeurs et les familles d'accueil de jour tout au long de leur activité et de l'accueil des enfants.

La plupart des quartiers et/ou communes ont une structure de coordination de référence :

- Pour les communes de Bardonnex, Grand-Lancy, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Troinex, Veyrier : Association Intercommunale pour l'Accueil Familial de Jour GENEVE SUD-OUEST, [www.accueilfamilial-geneve.ch](http://www.accueilfamilial-geneve.ch) /022.342.05.28
- Pour la région de Carouge (s'adresse premièrement aux habitants de la commune qui cherche une solution de garde pour leur enfant) : CIAPE-Carouge /022.342.05.22
- Pour les communes de Meyrin, Vernier, Satigny et Dardagny : Association Intercommunale pour l'Accueil Familial de Jour MEYRIN-VERNIER-MANDEMENT, [www.afjmvvm.ch](http://www.afjmvvm.ch) /022.785.43.26  
Pour la commune de Russin, s'adresser directement à la mairie.
- Pour les communes d'Onex, Confignon et Petit-Lancy : ONEX-FAMILLES, [www.onex-familles.ch](http://www.onex-familles.ch) /022.870.10.80
- Pour les régions de Versoix et environs (Bellevue, Collex-Bossy, Prégny-Chambésy, Genthod) : Accueil Familial de Jour VERSOIX, [www.supernounou.ch](http://www.supernounou.ch) /022.775.13.20
- Pour les régions de Chancy et de la Champagne (Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Cartigny, Laconnex et Soral) : LE COUFFIN, [www.lecouffin.ch](http://www.lecouffin.ch) /022.756.09.91
- Pour la Ville de Genève, Grand-Saconnex, Les Acacias et Bernex : Fondation PRO JUVENTUTE GENEVE, [www.proju.ch](http://www.proju.ch) /022.328.55.77
- Pour les régions de Thônex, Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et campagne rive gauche (Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Vézenaz, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres) : KOALA, [www.koala-ge.ch](http://www.koala-ge.ch) /022.349.30.66

## L'ÉVALUATION DES LIEUX DE PLACEMENT (ELP)

L'Évaluation des lieux de Placement, à l'Office de la jeunesse, est chargée de l'application de l'Ordonnance fédérale réglant le placement d'enfants à des fins d'entretien (OPEE) qui vise à garantir de bonnes conditions d'accueil. En vertu de cette ordonnance, les personnes ainsi que les institutions qui accueillent des enfants sont tenues de s'annoncer auprès de l'ELP. Dans le cadre de sa mission, l'ELP est chargé d'évaluer, autoriser et surveiller les familles d'accueil de jour.

L'ELP apporte également aide et conseils en cas de besoin.

**A Genève, près de 800 familles d'accueil de jour sont autorisées à accueillir des enfants.**

## L'ENFANT

Aider son enfant à grandir est la tâche de chaque parent. Il est cependant nécessaire pour de nombreux parents de devoir faire garder leur enfant durant la journée.

Cet enfant sera, pendant le temps nécessaire, gardé par une famille d'accueil de jour, au sein de laquelle il pourra être pris en charge et évoluer pendant que ses parents travaillent.

**Sur le canton, plus de 1600 enfants de 0 à 12 ans sont gardés par des familles d'accueil de jour.**

## LA FAMILLE D'ACCUEIL DE JOUR

La famille d'accueil de jour offre un lieu de garde à l'enfant dans un cadre sécurisant, stimulant et chaleureux propice à son développement et à sa socialisation.

Elle permet aux parents placeurs de savoir leur enfant en sécurité pendant leur absence. Le temps d'accueil est variable selon les besoins des parents placeurs et les disponibilités des familles d'accueil de jour. La prise en charge se fait principalement par la mère de famille qui assure l'organisation et la responsabilité de cette activité d'accueil.

**Vous souhaitez devenir accueillante familiale et garder des enfants à votre domicile durant la journée?**

**Ce projet est réalisable en devenant famille d'accueil de jour!**

## **ÉTAPES POUR DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL DE JOUR**

**1. Assister à une séance d'information**



**2. Signer une requête pour l'ouverture du dossier**



**3. Participer à un premier entretien dans les bureaux de l'ELP**



**4. Recevoir à domicile une collaboratrice de l'ELP**



**5. Faire une visite médicale**



**6. Suivre des modules de formation**

**Pourquoi pas vous?  
Renseignements auprès de notre secrétariat**

**ELP - Accueil de jour**

**Rue des Granges 7**

**1204 Genève**

**Tél. 022/546.10.60**

**Internet : [www.ge.ch/structures\\_accueil](http://www.ge.ch/structures_accueil)**

**E-Mail : [autorisation-accueil-enfants@etat.ge.ch](mailto:autorisation-accueil-enfants@etat.ge.ch)**